Règlement du tournoi

(5 et 6 décembre 2026)

1. Le juge arbitre principal sera Meddour Isabelle.

2. Le GEO principal sera Barret Yoann.

3. Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours.

4. Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.

5. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.

6. Le logiciel utilisé sera badnet

7. Les joueurs classés de Non Compétiteurs à R4 dans les catégories cadets, juniors, seniors et vétéran sont autorisés à participer au tournoi.

8. La constitution des tableaux se fera par séries constituées au CPPH, en poules de 4 (de préférence) puis en élimination directe. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400.

   Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

9. Le nombre maximum de participants est fixé à 160 joueurs sur l'ensemble de la compétition.

   Inscription et paiement en ligne nécessaire.

10. Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux. Double mixte le samedi.

Doubles le dimanche.

11. Le montant des inscriptions s'élève à 14€ pour 1 tableau, 18€ pour 2 tableaux.

12. Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après le 2ème appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.

13. Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.

14. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs inscrits.

15. Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 15 points.

16. Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé. Test de volant effectué pendant les 3 minutes.

17. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match . Les résultats seront enregistrés sur tablette.

18. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

19. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

20. En cas de forfait non justifié, les frais d'inscription resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.

21. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

22. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

23. Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique…) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

24. Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les RSL 3 ou li ning pour les classés.

Ils seront en vente sur le tournoi.

25. En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant (Règlement Général des Compétitions de la FFBaD).

26. Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.

27. Les inscriptions débutent le jeudi 1 octobre 2026 à 18h.

28. La date limite d'inscription est fixée au 25 novembre 2026 à 18h.

29. Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur au 26 novembre 2026.

30. Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 29 novembre 2026.

31. Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée.

32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

33. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

34. Je rappelle qu'il est interdit de fumer et de vapoter dans et devant le gymnase (Décret n° 2025-582 du 27 juin 2025)

35. Le pointage se fera  par QR code (lieu) ou en se présentant à la table de marque.

36. Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

37. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

38. Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.